

ARRÊTE N° 002/A/MINFI DU 14 AVR 2015
portant nomination d'un responsable au Ministère des
Finances.-

LE MINISTRE DES FINANCES,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du
Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du
Gouvernement ;

Vu le décret 2013/066 du 28 février 2013 portant organisation du Ministère des
Finances,

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Est, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommé au
poste ci-après au Ministère des Finances :

**Contrôle Financier Spécialisé auprès de la Communauté Urbaine de
Yaoundé**

Contrôleur Financier Spécialisé : Monsieur **OLOMO Simplicie Olivier Emmanuel**,
Contrôleur Principal de la Comptabilité matières, précédemment Contrôleur Financier
Spécialisé par intérim dans le même poste.

Article 2 .- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la
réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence,
puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-



Yaoundé, le 14 AVR 2015

